



Moi aussi je réussis !

Avec la formation préparatoire au travail, la Commission scolaire de Montréal offre un contexte d'apprentissage adapté et une façon différente d'intégrer le marché du travail.

Cette formation basée sur l'alternance stage-études permet à l'élève de continuer ses apprentissages scolaires, d'acquérir de l'expérience dans un ou plusieurs métiers et de s'intégrer plus facilement au marché du travail.

ILS IRONT LOIN



Commission
scolaire
de Montréal



Cette formation d'une durée de 3 ans s'adresse à l'élève de 15 ans et plus qui n'a pas atteint les objectifs des programmes de français et de mathématique du primaire.

L'élève de la formation préparatoire au travail pourra :

- Découvrir ses forces et ses champs d'intérêt
- S'outiller pour faire face aux exigences du monde du travail et de sa vie d'adulte
- Explorer différents métiers semi-spécialisés ou en approfondir un en particulier
- Poursuivre ses apprentissages dans plusieurs matières : français, anglais, mathématique, expérimentations technologiques et scientifiques, géographie-histoire et citoyenneté, éducation physique et à la santé
- Tirer profit de l'expérience d'employeurs qualifiés et de travailleurs compétents
- Développer son employabilité et accéder plus facilement au marché du travail
- Obtenir un certificat ministériel de formation préparatoire au travail
- Profiter d'une passerelle vers la formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

Pour ses stages, l'élève aura la possibilité de choisir parmi plus de 100 métiers. À titre d'exemple :

Aide-boucher	Manœuvre en aménagement paysager
Aide-boulanger-pâtissier	Installateur de pneus
Commis de vente	Préposé à la réparation de vélos
Aide-fronçager	Assistant-fleuriste
Manutentionnaire en centre de distribution	Opérateur d'équipement de tri
Commis d'épicerie	Opérateur de machine de préparation postale
Préposé d'aide dans un service de garde	Ouvrier d'atelier en fabrication de produits du bois
Assembleur de composants électroniques	Commiss de quincaillerie

Pour plus d'informations, visitez ces sites Web :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/index.asp>
www.mels.gouv.qc.ca/sections/parcoursFormation

ou contactez :



La forme masculine désigne également les femmes et les hommes